Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **58 (1907)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Motion Glutz et Badoux: Est-il désirable et possible de choisir en Suisse quelques mas des forêts (d'environ 20 à 100 ha), lesquels seraient soustraits à toute action de l'homme, abandonnés ainsi à la nature et conservés pour toujours à l'état vierge?

Le Comité permanent propose à la Société de le charger d'étudier cette question et de rapporter à son sujet à la prochaine réunion.

M. *Pulver*-Laufen, appuie la motion en qualité de chasseur.

L'assemblée adopte le préavis du Comité permanent.

Divers. Le Comité permanent présente l'esquisse d'un projet de diplôme qui serait rémis aux membres de la Société, élaboré par M. Wirz, architecte à Vevey. — Cette esquisse, après avoir été critiquée par quelques personnes, est renvoyée au Comité pour étude.

M. *Ferrier*, de St-Sulpice-Neuchâtel, demande qu'à l'avenir les rapports soient imprimés et distribués aux Sociétaires en temps opportun. — Le Comité étudiera cette proposition.

Vu le peu de temps qui reste avant le départ des voitures, M. *Badoux* parle très rapidement des *taillis forestiers du IIIe arrondissement vaudois et de leur rendement.* — Voir ce travail dans le Journal forestier, N°s 7, 8 et 9 de 1906.

L'ordre du jour prévoyait encore un travail de M. *Auguste Barbey,* sur les *ravages de la tordeuse du chêne dans les taillis du pied du Jura,* ainsi qu'un travail de M. *Comte,* sur le *retour au rajeunissement naturel.*

Le premier n'a pu être présenté, faute de temps, et le second ne le fût que très brièvement dans les forêts de la ville de Lausanne.

Montcherand, le 18 janvier 1907.

Le rapporteur français:
M. Moreillon, inspecteur forestier.

Chronique forestière.

Confédération.

Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale. Le Conseil fédéral a désigné MM. Chuard, professeur et conseiller national, à Lausanne, Perrier, conseiller national, à Neuchâtel, et Kreis, conseiller d'Etat, à Frauenfeld, pour succéder à MM. Tièche, Golliez et Bleuler, démissionnaires.

Division des forêts. M. le professeur Felber étant arrivé au terme de la période d'éligibilité réglementaire, sera remplacé par M. le professeur Engler, comme principal de la division, à partir du 1er octobre prochain.

Cantons.

Berne. Nous recevons la lettre suivante que nous transmettons aussitôt à qui de droit :

„... Dans son assemblée du 23 mars écoulé, l'Association des gardes-forestiers patentés du Jura bernois a décidé de vous faire parvenir les lignes que voici :

Comme la majeure partie de nos membres sont abonnés au „Journal forestier suisse", nous nous permettons de vous demander s'il ne serait pas possible d'insérer dans le Journal certains articles concernant notre Jura ou du moins notre canton, car, en général, les articles s'adressent aux cantons voisins.

Dans l'espoir que vous donnerez suite à notre demande, veuillez agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom de l'Association,
Le secrétaire : *L. Conscience,*
garde-forestier à Delémont.

Nous renvoyons cette demande à qui de droit, avec pressante recommandation. En effet, nous sommes aussi de cet avis : le Journal, tribune ouverte à tous, devrait contenir des articles sur des questions intéressant plus particulièrement telle ou telle partie du pays. Mais, où nous les procurer, si ce n'est auprès des collègues de la pratique mieux placés que nous pour juger et pour connaître les besoins locaux. Hélas ! ne nous abusons point. C'est la tâche de la rédaction de songer au Journal et de contenter les lecteurs : il en a toujours été et il en sera toujours ainsi.

Allons, Messieurs de la pratique, un bon mouvement. Aidez-nous et ne laissez plus encourir les reproches, justifiés sans doute, mais que nous ne sommes certainement pas seul à mériter.

Fribourg. *M. Niquille, inspecteur cantonal des forêts* est décédé récemment à Fribourg. Depuis un certain temps déjà, le défunt atteint dans ses forces vives avait renoncé aux courses en forêt, pour concentrer ses derniers efforts et faire péniblement le seul travail encore possible. Car il faut vivre, n'est-ce pas, et dans notre pays de progrès, la mort est la seule retraite auquel le fonctionnaire ait droit.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro, sur la carrière du défunt.

Soleure. M. Gyr, inspecteur forestier d'arrondissement, à Balsthal, vient de mourir, à l'âge de 45 ans, après une longue et lente agonie. C'est une carrière, bien belle au début, qui finit aujourd'hui, et ceux qui connurent Gyr dans ses bonnes années, partageront l'impression de tristesse qui nous étreint en songeant à sa fin. Qu'il repose en paix !

Etranger.

France. *M. Lucien Boppe, directeur honoraire de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts*, est décédé à Nancy le 21 mai 1907.

Avec M. Boppe disparait une haute personnalité du monde forestier. Le défunt avait acquis et conservé par son enseignement et par ses écrits, une grande influence et son nom était justement estimé, tant à l'étranger qu'en France. Sorti de l'Ecole en 1856, M. Boppe suivit la carrière forestière jusqu'en 1868, date de son arrivée à Nancy. Inspecteur de la conservation de l'Ecole, puis sous-directeur et professeur d'Economie forestière, il succédait à M. Puton comme directeur en 1893, et prenait sa retraite en 1898. Ses principaux ouvrages sont: Cours de technologie forestière, 1868; Traité de sylviculture, 1889; Chasse et pêche en France, 1900; Les Forêts, 1900 (en collaboration avec M. Jolyet).

Les ouvrages de Boppe sont populaires dans notre pays. Leur style plein de clarté, brillant et imagé, „ce français" en un mot que nous maltraitons tant, est attrayant, séduisant et les livres de Boppe se lisent jusqu'au bout et se relisent volontiers.

Qu'il nous soit permis, au nom du Journal forestier, de dire en quelle estime nous tenions le défunt, et combien nous honorons sa mémoire.

Bibliographie.

Ouvrages reçus.

Nous ne rendrons compte à l'avenir que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la *Rédaction du Journal forestier suisse,* à **Zurich.**

Boschi e Torrenti, par le comm.-ing. *F. Piccioli,* directeur de l'Institut forestier de Vallombrosa. Ouvrage illustré de 229 gravures. Prix 5 francs. Rome et Turin, Casa editrice nationale Roux et Viarengo.

Vocabulaire forestier français-allemand-danois, par *C. Jacobi.* Edité à Copenhague et Paris, Alphonse Picard & fils.

Observations sur les fourmis, par *Charles Janet.* Limoges, Decourtieux & Gout, imprimeurs.

Anatomie de la tête du lasius niger, par *Charles Janet.* Limoges, Decourtieux & Gout, imprimeurs.

Description du matériel d'une petite installation scientifique, par *Charles Janet.* Limoges, Decourtieux & Gout, imprimeurs.

* * *

Economie forestière, par *G. Huffel,* inspecteur des Eaux et Forêts, professeur à l'Ecole nationale des Eaux et forêts. — Tome troisième et dernier. Notions préliminaires à l'aménagement; les méthodes forestières d'autrefois; l'aménagement des forêts, les méthodes actuelles. Un volume in- 8 raisin de VIII. 512 pages, avec 21 figures, broché . . . 10 francs. *Lucien Laveur,* éditeur, 13, rue des Saints-Pères à Paris, (VIe).

M. Huffel vient de terminer son grand ouvrage sur l'Economie forestière. Nous ne pouvons songer pour le moment à donner un compte rendu de cette